

Etaient présents : Didier FRICKER- Pierre LAB- Alain HUGUENIN - Claude JEANNIN – Sylvie MOUTARLIER – Edith PACAUD- Marcelle GEHENDEZ - Véronique GIAMBAGLI- Isabelle JEAN- Albert RUCHTY

Absents : Alain LEBAIL procuration à Pierre LAB — Linda MARCHAL absente – Christophe BOULAT excusé – Michel POMODORO absent- Jean DOUCELANCE excusé

1) Désignation d'une secrétaire de séance : Isabelle JEAN est nommée secrétaire de séance

2) Approbation du Cr du conseil du 16 novembre 2012- Adopté

3) Convention constitutive d'un groupement de commande pour la fourniture et livraison de sel de déneigement

Par courrier en date du 13 août dernier, le Conseil Général avait proposé aux communes du Département qui le souhaitent de rejoindre le groupement de commande organisé par le Conseil Général pour la fourniture de sel de déneigement. La commune ayant répondu favorablement à cette invitation, le Conseil Général nous propose de signer la convention constitutive.

Le sel a un coût de revient inférieur en achat groupé et le sel provient de MULHOUSE.

Signature de la convention est adoptée à l'unanimité

4) Renouvellement du contrat groupe « assurance collective » 2013-2015

Par délibération en date du 26 juin 2012, le Conseil Municipal avait chargé le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort d'une mission de négociation et de conclusion d'un contrat-groupe destiné à couvrir les risques encourus du fait de la protection sociale des agents.

Par courrier en date du 03 décembre 2012, le Président du Centre de Gestion nous a informés que la procédure étant achevée, le contrat d'assurance a été attribué à la CNP et la gestion en est confiée à la SOFCAP.

Les taux de cotisations sont identiques à ceux proposés lors du précédent contrat à l'exception d'une garantie supplémentaire qui a été rajoutée et qui concerne la formule : Tous risques avec maladie ordinaire : décès, accident de travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, temps partiel thérapeutique, maternité, paternité, adoption ; avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire, récupérable en cas d'arrêt consécutifs de plus de 10 jours ; dont le taux est de 7.30%.

Pour mémoire, la garantie retenue par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 17 février 2012 était la formule tous risques avec maladie ordinaire ..., avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire.

Afin de ne pas augmenter le coût du contrat groupe, le conseil décide à l'unanimité de rester sur le contrat signé en février 2012.

5) Tarifs du déneigement

Les derniers tarifs du déneigement ont été fixés par délibération du 09 décembre 2010. Compte tenu de l'augmentation des coûts et notamment de la hausse du prix du sel de déneigement et des carburants, il conviendrait de réactualiser ces tarifs.

On note une forte augmentation du prix du sel + 11 % et du carburant + 22 % .

Après discussion sur le taux d'augmentation soit 5 % ou 8 % :

2 voix pour une hausse de 8 %

8 voix pour une hausse de 5 %

Une augmentation de 5 % sera donc appliquée.

6) Modification de l'organigramme du personnel

Afin de permettre le recrutement d'un agent en CDI pour assurer la restauration scolaire ainsi que le ménage à l'école et la crèche, il conviendrait de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 24 heures par semaine.

Par suite de l'inscription au tableau d'avancement de grade d'un agent et à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire, il conviendrait de créer un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2^{ème} classe et de supprimer le poste d'ATSEM de 1^{ère} classe.

Décision approuvée par 10 voix pour et 0 contre

7) Attribution du marché de travaux pour la restauration des façades de l'église – Lots 3 et 4

Lors de la précédente consultation organisée pour les travaux de restauration des façades de l'église, la commission d'ouverture des plis avait déclaré infructueux le lot 3 menuiserie du fait du montant de l'offre très nettement supérieur à l'estimation du maître d'œuvre (offre : 39 173.40 € HT, estimation: 28 932.00 € HT). Une nouvelle consultation a donc été lancée pour laquelle ce lot a été scindé en 2 ; un lot pour la menuiserie du clocher et un lot pour la menuiserie bois.

3 Offres sont parvenues pour chaque lot.

La commission d'ouverture des plis a retenu pour le lot 3 l'entreprise FROTEY pour un montant HT de 14 495.00 € et pour le lot 4 l'entreprise METTEY pour un montant HT de 22 144.81 €. Le coût total des travaux en ajoutant les lots 1 et 2 s'élève à la somme de 193 124.36 € HT hors honoraires.

La nouvelle consultation permet une économie de 3000 €

Décision approuvée par 10 voix pour et 0 contre

8) Questions et informations diverses

Travaux en cours :

Rue du Stratégique : différents devis ont été demandés pour la réalisation d'une voie cycliste et piétonne sur la portion de rue reliant Chèvremont à Bessoncourt. Ces devis selon la nature des travaux sont compris entre 35 527.20 € HT et 67 332.00 € HT.

Afin de financer ce projet, des subventions pourraient être sollicitées.

Après étude le double sens de circulation sera conservé et une piste partagée vélo et piéton sera créée.

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour lancer les appels d'offre.

Comptage rue du Stratégique : le comptage réalisé par les services de la DDT fait apparaître les résultats suivants :

Du 11 au 18/10/2012 : centre commercial Auchan- Chèvremont : 4 629 véhicules/jour

Du 18 au 25/10/2012 : Chèvremont- centre commercial Auchan : 1 744 véhicules/jour.

Pour mémoire un précédent comptage avait été réalisé par les services de la DDT du 29 avril au 07 mai 2008 uniquement dans le sens Bessoncourt-Chèvremont faisait apparaître un nombre de 1 413 véhicules par jour.

Il s'avère que le trafic routier a considérablement augmenté et que les limitations de vitesse ne sont pas respectées.

Une étude plus poussée va permettre une analyse affinée des véhicules entrants et sortants dans toutes les entrées et sorties du village.

Les contrôles routiers seront intensifiés pour plus de sécurité dans le village.

Aménagement des entrées du village :

Monsieur MORIN du Pôle Etudes et Programmation à la Direction des Routes du Conseil Général nous a transmis deux études et chiffrages concernant les entrées du village. L'une concerne un aménagement de sécurité en entrée d'agglomération direction Bessoncourt pour un montant de 66 567.55 € HT ; la seconde concerne l'aménagement de l'entrée village côté Fontenelle pour un montant de 51 420.73 € HT. A noter que le Conseil Général peut subventionner ce type de travaux.

Adoption à l'unanimité pour une demande de subvention et que les travaux soient échelonnés sur deux ans.

Proposition de rachat du camion renault benne B60 : dans l'éventualité où la commune serait vendeuse de ce véhicule, une personne serait intéressée par cette vente.

Vente du véhicule approuvée par 10 voix 0 contre

Transfert de crédits : afin de permettre la reprise des restes à réaliser en dépenses il convient d'effectuer le transfert de crédits suivant :

Article 2152 : - 140 000.00 €

Article 2151 : + 120 000.00 €

Article 21534 : + 20 000.00 €

Décision approuvée par 10 voix pour .

Le panneau d'information a été entièrement financé par le comité des fêtes.

Le chèque a été remis à M. le Maire.

Le conseil municipal donne son accord pour 10 voix pour transmettre le chèque pour encaissement à la TRESORERIE DE VALDOIE